

86èmes CHAMPIONNATS NATIONAUX D'ATHLETISME EN PLEIN AIR BM

LENS (62) les 20 et 21 juin 2023

LISTE DES DEMANDES DE QUALIFICATION EXCEPTIONNELLE REJETEES

Association Sportive	<u>Ville</u>	<u>NOM</u>	<u>Prénom</u>	Cat	<u>Epreuve</u>	<u>Performance</u>	<u>Décision</u>	Raison
14-2-CIPC	CAEN	BOULENT	AUGUSTA	MF	Hauteur	149	rejetée	Non prise en compte perf FFA pour une épreuve non réalisée au territoire art. 5.4.c Règlement spécifique
35-2-JANZ	JANZE	LAMOUREUX	CLEMENCE	MF	1000m	32559	rejetée	Non prise en compte perf FFA pour une épreuve non réalisée au territoire art. 5.4.c Règlement spécifique
35-2-SCMA	SAINT MALO	DE BRUYNE	GUERRIC	MG	80m	997	rejetée	Non prise en compte perf FFA pour une épreuve non réalisée au territoire art. 5.4.c Règlement spécifique
35-2-SCMA	SAINT MALO	DE BRUYNE	GUERRIC	MG	Triple saut	1182	rejetée	Non prise en compte perf FFA pour une épreuve non réalisée au territoire art. 5.4.c Règlement spécifique
35-2-SCMA	SAINT MALO	DE BRUYNE	GUERRIC	MG	Javelot	3662	rejetée	Non prise en compte perf FFA pour une épreuve non réalisée au territoire art. 5.4.c Règlement spécifique
53-2-SJER	ERNEE	Equipe	MF	MF	Equipe	372	rejetée	nombre de points en dessous de la dernière équipe qualifée au ranking
53-4-ICLA	LAVAL	Equipe	BF	BF	Equipe	410 (420)	rejetée	nombre de points en dessous de la dernière équipe qualifée au ranking
85-2-BOU	LES SABLES D'OLONNE	DOPPIA	JENA	BF	Perche	206	rejetée	absence de justificatif

LISTE DES DEMANDES DE QUALIFICATION EXCEPTIONNELLE ACCEPTEES

Association Sportive	<u>Ville</u>	NOM	<u>Prénom</u>	Cat	Epreuve	Performance	Décision	<u>Raison</u>
14-2-CIPC	CAEN	BOULENT	AUGUSTA	MF	200m h	3556	acceptée	minima au comité
14-4-SPCC	CAEN	BAMBOUX	TIMEO	MG	Longueur	596	acceptée	minima au comité
14-4-SPCC	CAEN	BAMBOUX	TIMEO	MG	100m h	1382	acceptée	minima au comité
14-4-SPCC	CAEN	BAMBOUX	TIMEO	MG	120m	1427	acceptée	minima au comité
22-2-SCLB	LAMBALLE	HINAULT	GAELLE	MF	Disque	2580	acceptée	Perf FFA pour épreuve réalisée au territoire
22-4-NDGG	GUINGAMP	MAUCARRE	NATHAEL	MG	80m	973	acceptée	minima au comité
35-2-CANC	CANCALE	DENIS-CHENU	SIMON	MG	Hauteur	168	acceptée	Perf FFA pour épreuve réalisée au territoire
35-2-MOKA	SAINT MALO	JOLLANT	LEANE	MF	1000m	30700	acceptée	minima au comité
35-2-SHR	RENNES	ROUSSEL	ANAELLE	MF	1000m	31100	acceptée	minima au comité
35-2-SMRIO	LA RICHARDAIS	GOUIX	MARGOT	MF	1000m	30500	acceptée	minima au comité
41-2-SVB	BLOIS	OUZRAOUI	MOHAMED AMINE	MG	2000m	62500	acceptée	minima au comité
47-2-SPC	CASSENEUIL	CABALLE	ZELIE	MF	2000m	72830	acceptée	Perf FFA pour épreuve réalisée au territoire
50-2-SJC	CHERBOURG EN COTENTIN	LE ROSSIGNOL	GABIN	MG	Disque	2610	acceptée	Perf FFA pour épreuve réalisée au territoire
53-2-SJER	ERNEE	CAILLERE	JULES	MG	2000m	62600	acceptée	minima au comité
53-2-SJER	ERNEE	CHAILLOU	SUZON	MF	Javelot	2366	acceptée	minima au comité
53-2-SJER	ERNEE	FOUQUE	THIFFANY	MF	Javelot	2958	acceptée	minima au comité
53-2-SJER	ERNEE	Relais	CHAILLOU SUZON;JULIE ADELE;MARTIN CHLOE;PICQUET ROMANCE	MF	relais 3x60m	3241	acceptée	minima au comité
56-2-CL	LOCMINE	CALLIGNY	ALEXIANE	MF	Triple saut	1017	acceptée	minima au comité
59-4-SMS	SOLESMES	MUTEZ	CAMILLE	MF	Longueur	521	acceptée	Perf FFA pour épreuve réalisée au territoire
61-4-STDF	FLERS	HENNEGRAVE	ROMANE	BF	Longueur	443	acceptée	Perf FFA pour épreuve réalisée au territoire
75-2-SCP	PARIS	KABA	RAMATOULAYE	MF	80m h	1341	acceptée	Perf FFA pour épreuve réalisée au territoire
85-4-SULU	LUCON	MARSAULT	LEONIE	MF	200m h	3548	acceptée	minima au comité